



Mon ex veut récupérer la garde des enfants

Par **Adele favre**, le **14/05/2018** à **10:48**

Bonjour, je suis Papa de 3 enfants et j'en ai la garde.

Je suis en procédure de divorce à l'amiable pour l'instant et depuis plus de 2 ans mais toujours pas signé parce que mon ex a été en dépression... Elle n'a quasiment pas pris les enfants pendant son droit de garde, lorsqu'elle les avait elle me les rendait 3 heures après car elle n'arrivait pas à s'en occuper et ne m'a jamais payé les pensions... Depuis notre séparation j'ai refais ma vie et eu un 4eme enfant mais tout est caché de peur qu'elle fasse du mal à ma nouvelle compagne et mon bébé mais aussi pour pas qu'elle tente à nouveau de se faire du mal...

Je suis fatigué d'attendre la signature finale et de vivre de cette façon... il y a de grandes chances que sa parte en divorce pour faute alors...

Est-ce que mon ex peut me prendre mes 3 premiers enfants si je lui parle de ma nouvelle compagne et notre bébé ? Est-ce qu'elle peut me réclamer une pension ? (Sachant que je gagne que 1200€/mois) et que je n'ai aucun bien) ? Est-ce que si mon ex menace ma nouvelle compagne on doit porter plainte ? Est-ce le JAF peut lui accorder le droit de garde alors qu'elle va être mutée dans un autre département (ce qui implique pas de logement pour le moment, personne pour les garder pendant qu'elle est au travail avec des horaires atypiques et rupture de lien avec leur environnement familial et amical) ??

je suis vraiment inquiet et je ne peux pas continuer à vivre comme ça...

Merci